



**CRE ILE DE FRANCE  
PROCES-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
Du 25 mai 2021**

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le **mardi 25 mai 2021** au 56 rue des Renaudes – 75017 PARIS et **en Visioconférence**.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE Ile de France pouvaient voter par correspondance et sur place.

L'ordre du jour comporte soumis au vote est le suivant :

Ajout de la mention « Coordonner et dispenser les actions de formation par apprentissage concernant les diplômes d'encadrement des activités équestres » dans l'objet des statuts du CREIF (article 1-A, point 8)

Cette résolution et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE Ile de France [www.cheval-iledefrance.com](http://www.cheval-iledefrance.com) et sur le bulletin de vote électronique.

### Participation des votants :

	En nombre de voix	En nombre de clubs
Inscrits	7781	456
Quorum	1946	114
Votants	<b>3 317</b>	<b>119</b>
Appréciation du quorum	<b>OUI</b>	
%	<b>42,62%</b>	<b>26,09%</b>

## Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve l modification des statuts

	%	Nombre de voix	Nombre de clubs
Oui	<b>93,82</b>	3 112	109
Non	4,2	141	4
Vote blanc	1,92	64	6

**L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale extraordinaire sont donc adoptées.**

La séance est levée à 10h15.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Emmanuel FELTESSE  
Président du CRE Ile de France



Julien PELLETIER  
Secrétaire Général



Alain BOHAN  
Président de la commission des votes

